

# NON !

## À LA CENTRALE ÉOLIENNE ENTRE YEU ET NOIRMOUTIER

Les habitants des îles et de la côte sont **EN COLÈRE !**

**SOUTENONS LES MARINS PÊCHEURS ET  
PROTÉGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT !**

→ Participons massivement à ←  
**L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU 4 AVRIL AU 23 MAI 2018**

### **QUE TOUT LE MONDE PARTICIPE !**

Résidents permanents ou secondaires, touristes amoureux des îles, nous avons tous notre mot à dire. Faites participer chaque membre majeur de votre famille, vos amis et leurs amis, passez le mot autour de vous !

### **COMMENT ?**

Vous pouvez constater les dégâts en consultant les dossiers d'impacts dans les mairies aux heures habituelles d'ouverture. Exprimez-vous : Choisissez un ou plusieurs thèmes qui vous tiennent à cœur sur les impacts du projet d'implantation et dites franchement ce que vous en pensez !

### **SUR PLACE :**

- Vous êtes déjà à la Mairie, vous savez ce que vous voulez dire et vous voulez le faire tout de suite ? Alors, consignez-le directement sur le Registre dédié à l'Enquête.

- Vous préférez prendre votre temps ? Préparez un courrier avec vos nom, prénom, adresse (de

préférence sur les îles ou la côte) et l'adresse de votre mairie, la date (entre le 4 avril et le 23 mai) et précisez : « Concerne l'Enquête Publique du Parc éolien et bases Noirmoutier/Yeu ». Puis, dites avec vos mots, ce que vous en pensez !

- Ce courrier, vous pouvez le remettre à la mairie de votre commune sur les îles ou la côte. Vous pouvez aussi l'envoyer par la Poste à la Communauté de communes de Noirmoutier qui centralise tous les courriers (voir l'adresse au dos (1)). Il est également possible de le remettre en main propre au Commissaire Enquêteur avec qui vous pourrez vous entretenir sereinement lors de ses permanences dans les mairies (voir les horaires\* au dos (2)). Nous vous conseillons d'en garder une copie.

### **PAR MAIL**

- Pour ceux qui ne sont pas sur place aux dates indiquées, la Préfecture met une adresse mail à votre disposition : [parc.eolienemer85@orange.fr](mailto:parc.eolienemer85@orange.fr) N'oubliez pas, comme sur le courrier, de préciser vos coordonnées et d'en garder une copie.

**REFUSONS MAINTENANT AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !**

À tout moment : Vous souhaitez consulter le dossier des impacts ? Remplir le registre ? Ou déposer votre courrier ? Vous pouvez le faire en mairie, du 4 avril ou 23 mai, aux horaires habituels d'ouverture.

**(1) Vous envoyez votre courrier par la Poste ? Voici l'adresse :**

Mr Schwerdorffer, Président de la Commission d'Enquête Parc éolien et bases  
Communauté de Commune de l'île de Noirmoutier  
Rue de la Prée au Duc  
BP 714 – 85330 Noirmoutier en l'Île

**(2) Vous souhaitez rencontrer le Commissaire enquêteur  
ou les membres de la Commission d'Enquête ?  
Voici leurs horaires de permanence\* :**

**ÎLE DE NOIRMOUTIER**

Mairie de Noirmoutier	Mercredi 4 avril	9.00 à 12.00
Mairie de l'Epine	Mardi 10 avril	9.00 à 12.00
Mairie de Noirmoutier	Mercredi 18 avril	9.00 à 12.00
Mairie de Noirmoutier	Samedi 28 avril	9.00 à 13.00
Mairie de la Guérinière	Lundi 30 avril	9.00 à 12.00
Mairie de Barbâtre	Lundi 30 avril	14.00 à 17.00
Mairie de la Guérinière	Lundi 14 mai	9.00 à 12.00
Mairie de l'Epine	Lundi 14 mai	14.00 à 17.00
CC de Noirmoutier	Mercredi 23 mai	14.00 à 17.00

**ÎLE D'YEU**

Mairie Yeu	Vendredi 13 avril	14.00 à 20.00
Mairie Yeu	Samedi 14 avril	09.00 à 13.00
Mairie Yeu	Vendredi 20 avril	10.00 à 16.00
Mairie Yeu	Vendredi 11 mai	10.00 à 18.00
Mairie Yeu	Samedi 12 mai	09.00 à 13.00

**SUR LA CÔTE**

Mairie de Bouin	Mercredi 4 avril	14.00 à 17.00
Mairie le Barre de Monts	Mardi 10 avril	14.30 à 17.30
Mairie de Beauvoir-sur-Mer	Mercredi 18 avril	14.00 à 17.00
Mairie de Saint-Jean de Monts	Samedi 21 avril	09.00 à 13.00
Mairie de Soullans	Mardi 24 avril	09.00 à 12.00
Mairie de Saint-Gilles-Croix-de-Vie	Mardi 24 avril	14.00 à 17.00
Mairie de Pornic	Jeudi 26 avril	09.00 à 12.00
Mairie de La Plaine sur Mer	Jeudi 26 avril	14.00 à 17.00
Mairie Le Perrier	Vendredi 4 mai	09.00 à 12.00
Mairie Saint-Hilaire de Riez	Vendredi 4 mai	14.00 à 17.00
Mairie Notre-Dames-de-Monts	Vendredi 18 mai	09.00 à 12.00
Mairie de Préfailles	Vendredi 18 mai	14.30 à 17.30
Mairie Saint-Jean-de-Monts	Mercredi 23 mai	09.00 à 12.00

\*Il est possible que de nouvelles dates viennent compléter la liste. Renseignements auprès de la Préfecture de Vendée : 02 51 36 70 85- [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr)

**VENEZ TOUS À LA GRANDE MANIFESTATION DES OPPOSANTS  
LE 27 AVRIL APRÈS-MIDI À NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE !**